

**CYCLE CONJOINT DES CONFÉRENCES - DÉBATS
CHAIRE UNESCO-UQAM ET CHAIRE ACME-LAVAL
HIVER 2020**

**17h30-19h30 – Salle AM-205 Bibliothèque centrale
Pavillon Hubert-Aquin, UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est**

Pratiques et corruptions de la démocratie ancienne et moderne



La statue de la Liberté en pleurs

De l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, la démocratie a été associée aux principes de liberté et d'égalité. Pour devenir effectifs et informer la vie politique et sociale, ces principes doivent toutefois s'incarner dans des pratiques et des médiations qui leur donnent corps. La désignation de magistrats par tirage au sort ou l'élection de représentants viennent immédiatement à l'esprit lorsqu'on pense aux démocraties antiques et modernes. Mais les pratiques démocratiques incluent aussi d'autres modes de participation et de consultation, d'éducation, de contrôle ou de contrepoids. Nécessaires à la vie démocratique, ces pratiques sont aussi, par contre, le lieu de sa possible corruption. Aristote explique ainsi en détail, dans les *Politiques*, comment on peut conduire la démocratie à sa perte ou la vider de sa substance ne serait-ce que par une transformation minime de ses pratiques. De manière générale, la pratique est d'ailleurs dans un lien étroit aux mœurs, c'est donc à travers elle que se déploient et que sont testés, en quelque sorte, l'esprit et l'idéal d'un régime politique.

C'est ce double aspect des pratiques démocratique – leur nécessité et leur possible corruption – que nous souhaitons explorer tour à tour ou conjointement dans le cycle de conférences de la Chaire Unesco pour l'année 2019-2020.

Hiver 2020

Mercredi 29 janvier : Anne-Marie GINGRAS et Quentin JANEL (Sc. Po - UQAM), **Démocratie et technologies numériques : pratiques, processus et défis.**

Avocat du diable : Frédéric BASTIEN (Sc. Po - UDEM).

Mercredi 19 février : Francis DUPUIS-DÉRI (Sc.Po - UQAM), **L'école contre la démocratie.**

Avocat du diable : Marc-André ÉTHIER, (Sc. Éducation UDEM).

Mercredi 26 février : Paul DUMOUCHEL (Core Ethics and Frontier Science - Ritsumeikan University), **Démocratie et intelligence artificielle.**

Avocat du diable : Luc Faucher (Philosophie-UQAM).

Mercredi 18 mars : Éric PUISAIS (Philosophie – U de POITIERS), **Le mouvement des Gilets Jaunes.**

Avocate du diable : Niloofar Moazzami (Sociologie – UQAM)

Mercredi 8 avril : Jean-Claude SIMARD (Philosophie), **Du populisme**

Avocate du diable : France Giroux (Philosophie)

Format : communication 40 minutes ; commentaire 15 minutes.